

Conférence sur la mobilisation des recettes
fiscales dans les pays en développement
Washington, 17-19 avril 2011

La réforme de l'administration fiscale au Cameroun

Alfred Bagueka ASSOBO

Introduction

(02) grandes générations de réformes depuis 1999 :

- ✓ 1^{ère} vague de réformes à partir de 1999,
- ✓ 2^{ème} génération à partir de 2004 ;

Contexte général de mise en œuvre de ces réformes:

- Baisse des revenus pétroliers
- Accords de démantèlement tarifaire
- Ampleur du secteur informel
- Insuffisante mobilisation des ressources

Principales réformes introduites depuis 1999

Réforme de politique fiscale:

- Introduction d'une TVA
- Réforme de l'impôt général sur le revenu
- Réforme des fiscalités spécifiques par le transfert des compétences à la DGI (forêt, mines, élevage...)
- Réforme de la fiscalité locale (institution des impôts locaux (IL, patente...), transfert de certaines ressources d'Etat et des compétences aux collectivités Territoriales Décentralisées)

Réformes de l'administration de l'impôt

- **Institution de l'interlocuteur fiscal unique**
 - transfert du recouvrement à la DGI
- **Renseignement fiscal**
 - Modernisation de la Brigade des Enquêtes Fiscales
 - Développement d'un logiciel de gestion des renseignements fiscaux

Principales réformes introduites depuis 1999

- **Segmentation de la population fiscale**
 - création de la DGE (grandes entreprises)
 - création des CIME pilotes (moyennes entreprises)
 - création des CDI pilotes (petites entreprises)
- **Management des services et informatisation**
 - introduction du système de management basé sur la DPO,
 - mise en place d'un cadre de concertation avec les contribuables (discussions préalables des projets de LF...)
- **Informatisation**
 - Développement de l'application MESURE pour la gestion des impôts et taxes,
 - Interconnexion des applications Impôts/Douanes

Objectifs des réformes

- ✓ **Objectif global élargir l'assiette fiscale en :**
 - assurant une imposition efficace de certains secteurs insuffisamment fiscalisés (forêt, pêches, mines...);
 - garantissant un traitement fiscal équitable des revenus des personnes physiques (réforme IRPP);
 - Élargissant le champ d'application de la TVA et des droits d'accises par la suppression des exonérations non pertinentes ;
 - Supprimant tous les avantages fiscaux qui ne contribuent pas efficacement au développement des investissements directs ;
 - améliorant le climat des affaires et le civisme fiscal ;
 - simplifiant les démarches des contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales (Interlocuteur unique);
 - identifiant mieux les risques de fraude pour réduire l'évasion fiscale ;
 - renforçant la transparence de l'administration.

Principaux résultats obtenus 1/2

L'adoption de la TVA a :

- permis la mise en place de méthodes de taxation basées sur le consentement volontaire à l'Impôt (*self assessment*)
- joué un rôle focal pour moderniser l'administration
- amélioré le niveau des recettes fiscales
- permis de catégoriser les contribuables

La réorganisation de la DGI selon la typologie des contribuables (segmentation) a eu pour résultats :

- une meilleure gestion du risque fiscal
- une amélioration du respect des obligations fiscales (*compliance*): 98 % des entreprises de la DGE et des centres des impôts des moyennes entreprises (CIME) déposent leurs déclarations ; 80% pour les petits contribuables immatriculés dans les CDI ;
- une meilleure utilisation des ressources (réduction du nombre des CDI)

Principaux résultats obtenus 2/2

Renforcement des services de recherche (BEF)

- a permis de fiscaliser des entreprises travaillant dans l'informel et d'améliorer l'efficacité du contrôle fiscal

Système fiscal mieux adapté aux segments de la population

- 4 régimes fiscaux : Réel, RSI, Régime de base et impôt libérateur

Amélioration des recettes de la fiscalité intérieure

- De 7,8 % du PIB en 1995 à 13 % du PIB en 2010.

Les principaux impôts qui ont contribué à cette amélioration des performances :

- TVA (**2,7% du PIB** en 2010 contre **1%** pour la TCA en 1995);
- IS (**1,6% du PIB** en 2010 contre **0,6%** du PIB en 1995)
- Recettes des forêts (**0,2%** en 2010 contre **0%** en 1995)

Quelques facteurs de réussite

- les ressources humaines (l'effectif des cadres au niveau central a été renforcé);
- la simplicité du système de taxation à la TVA (taux unique, réduction progressive des exonérations, simplification des procédures de remboursement, création d'un compte séquestre à la Banque Centrale pour faciliter les remboursements ...);
- la simplification des procédures en matière d'IRPP (Passage d'un impôt cédulaire à un système unique global par la suppression de la surtaxe progressive, baisse de recettes pendant la phase de d'implémentation mais équité dans le traitement fiscal des revenus des personnes physiques et amélioration de son rendement)
- le système d'évaluation et de promotion des agents basé sur un système de DPO a permis de stimuler le personnel ;

Prochains défis à relever

- Améliorer le niveau actuel des recettes fiscales encore en deçà des besoins et en deçà du taux moyen de pression fiscale par rapport à certains pays de niveau de développement comparable;
- Examiner la possibilité d'abaisser le taux d'imposition d'Impôt sur les Sociétés (IS); taux élevé par comparaison également avec les pays de niveau de développement comparable;
- Renforcer le civisme fiscal et élargir l'assiette fiscale ;
- Rationnaliser les dépenses fiscales ;
- Améliorer l'encadrement des petits contribuables à travers la réforme des régimes d'imposition ;
 - Moderniser l'outil informatique pour mieux répondre aux attentes de la DGI ;
 - Renforcer la planification stratégique par la définition des plans pluriannuels

Conclusion

A retenir donc de l'expérience camerounaise :

- Une DGI en mouvement, porteuse de réformes en particulier sur la segmentation de la population fiscale ;
- Une DGI ouverte sur le partenariat avec les opérateurs économiques par des actions de simplification des procédures (déclarations, ctx, recouvrement...)

Merci pour votre attention